



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Tokio Marine Japanese Equity Focus Fund (le « Fonds »)

### Un compartiment de Tokio Marine Funds Plc (la « Société »)

Le Fonds est géré par Bridge Fund Management Limited (le « Gestionnaire »)

Catégorie K CHF (Hedged) : IE00BYTTL631

#### Objectifs et politique d'investissement

##### Objectif

Le Fonds vise à obtenir un rendement supérieur à l'indice TOPIX Total Return Index (l'« Indice ») et à maximiser la croissance à moyen à long terme par des investissements dans des actions cotées au Japon.

##### Politique d'investissement

Le Fonds construira un portefeuille concentré comprenant environ 20 à 40 sociétés sélectionnées via une approche ascendante.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans des actions cotées et/ou des titres apparentés de sociétés domiciliées au Japon ou dont le plus gros de l'activité commerciale est situé au Japon.

Les résultats du Fonds sont mesurés par rapport à l'Indice, sur lequel ne repose toutefois pas le choix des titres le composant.

##### Capitalisation

Les revenus produits par le Fonds sont cumulés et réinvestis au nom des titulaires de ces actions de capitalisation.

##### Négociation

Vous pouvez demander le rachat de vos actions du Fonds tout jour ouvrable, soit n'importe quel jour (sauf le samedi et le dimanche) d'ouverture normale des banques en Irlande, au Royaume-Uni et au Japon.

##### Autres informations

Cette catégorie a recours à la couverture de change. Voir la rubrique « Catégories couvertes » du supplément relatif au Fonds.

Le Gestionnaire d'Investissement recommande une durée de placement dans le Fonds de 3 à 5 ans.

Pour plus d'informations concernant le Fonds (y compris objectif, politique et stratégie d'investissement), veuillez vous reporter au prospectus de la Société ainsi qu'au supplément relatif au Fonds.

#### Profil risque & rémunération

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque faible

Risque élevé

Rémunération généralement faible

Rémunération généralement élevée

Les données historiques qui servent au calcul de l'indicateur synthétique ne sont pas nécessairement indicatives du futur profil de risque du Fonds. Cet indicateur se veut un marqueur de la volatilité du Fonds. Plus la volatilité passée d'un fonds est importante, plus le chiffre est élevé sur l'échelle, et plus grand est le risque que ses investisseurs aient subi des pertes. Le chiffre le plus bas de l'échelle ne signale pas un fonds exempt de risque. Le Fonds est classé en Catégorie 6, catégorie qui décrit au mieux son niveau de volatilité.

Rien ne garantit que le profil risque & rémunération donné pour le Fonds reste le même au fil du temps. En d'autres termes, rien ne garantit que le Fonds restera dans sa catégorie actuelle.

On a affecté au Fonds une note qui correspond à un risque élevé car il investit dans des actions dont la valeur peut aussi bien monter que baisser au fil du temps dans une mesure plus grande que celle d'autres placements. En conséquence, l'investisseur n'a aucune certitude de récupérer la totalité du montant investi, ce type de placement étant à réserver à des personnes pouvant se permettre de subir une perte sur investissement.

Parmi les risques spécifiques liés à un placement dans le Fonds figurent les suivants :

##### Risque de change

Le fait d'investir dans des actifs libellés dans une monnaie différente de

la vôtre expose la valeur de votre placement au risque lié à la fluctuation des taux de change.

##### Risque de concentration

Le Fonds peut détenir un nombre limité de positions ou des positions concentrées, et donc manquer de diversification. En cas de recul de la valeur de l'une de ces positions, les conséquences pour la valeur du Fonds peuvent être plus graves que si ce dernier détenait un nombre de positions plus grand.

##### Risque lié au pays

Le Fonds investit dans une optique axée sur un seul pays, ce qui accroît le risque encouru par l'investisseur par rapport à un fonds qui investirait dans une série de pays à l'échelle mondiale.

##### Risque opérationnel

Ce type de risque comprend les risques liés à la garde des actifs. Le dépositaire auquel on a confié les actifs du Fonds fait l'objet de contrôles de la part d'un organisme indépendant. Par ailleurs, il est surveillé par les autorités de réglementation.

##### Risque de couverture

Les actions font l'objet d'opérations de couverture (contrats de change à terme, etc.) visant à atténuer l'exposition des Actionnaires aux fluctuations de la devise de référence du Fonds. De telles opérations visent à protéger dans une large mesure les investisseurs face aux fluctuations de la valeur de la devise de référence du Fonds par rapport à la devise de la catégorie d'actions concernée. Elles n'assurent toutefois pas une protection totale contre les fluctuations de change et peuvent entraîner des variations de la VNI par action, et donc de la performance relative d'une catégorie d'actions donnée. Le prospectus de la Société et le supplément relatif au Fonds décrivent plus en détail les différents facteurs de risque auxquels est exposé le Fonds.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	S.O.
<b>Frais de sortie</b>	S.O.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les taux appliqués aux investisseurs peuvent varier.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	0.85%(*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	S.O.

(\*) Pour aider le Fonds à réduire ses frais courants, le Gestionnaire d'Investissement et le Distributeur prennent à leur charge tous les frais si le ratio de charges totales du Fonds est supérieur à 0,85 % de sa VNI. Dans un tel cas, le Gestionnaire d'Investissement/Distributeur réduit sa commission annuelle à hauteur maximale du montant de celle-ci.

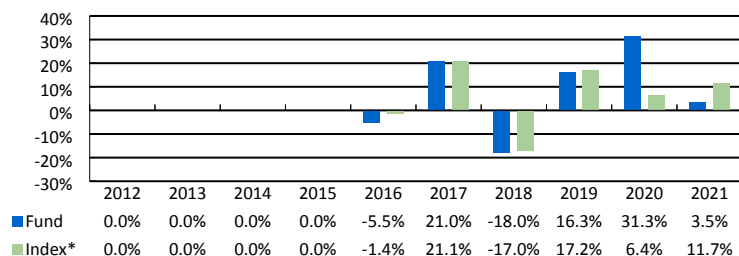
Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'**entrée** et de **sortie** affichés correspondent à des maximums. Vous pouvez dans certains cas payer moins. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier. Le Fonds vous facturera éventuellement des frais de dilution lors de votre entrée ou sortie.

Le montant des **frais courants** est un montant estimatif fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants excluent :  
Commissions de performance  
Frais de transaction du portefeuille, exceptés les frais d'entrée/de sortie payés par la Société lors de l'achat ou de la vente d'actions d'un autre OPCVM.

**Pour plus d'informations sur les frais et la renonciation, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et dépenses » du prospectus et du supplément relatif au Fonds, consultables sur <https://www.tokiomarineam.com/uk/ucits/index.html>.**

## Performances passées



\*Source des données L'indice TOPIX Total Return CHF Daily Hedge Index est assujéti à des droits de propriété de Tokyo Stock Exchange, Inc. (TSE)

Les performances passées ne sont pas une garantie de résultats futurs.

Les chiffres indiquent le niveau annuel de croissance ou de recul de la valeur des catégories d'actions du Fonds.

Le calcul des performances passées repose sur la valeur nette d'inventaire du Fonds, déduction faite des frais.

Le Fonds a été lancé en août 2010.

La performance de la classe d'actions ne suit pas l'indice dans le graphique.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

- La VNI par action du Fonds est calculée en yen japonais, le règlement et la négociation se faisant dans la devise de la catégorie d'actions concernée. La VNI par action du Fonds est publiée chaque jour. Elle est consultable via Internet à l'adresse [www.euronext.com](http://www.euronext.com) et est actualisée suite à chaque recalcul de la VNI.
- Le Fonds relève de la législation et de la réglementation fiscales irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre placement. Pour en savoir plus, veuillez consulter un conseiller.
- Vous êtes en droit de passer d'un fonds de la Société à un autre. Le Fonds pourra éventuellement facturer des frais de conversion à l'avenir. Pour l'heure, les Administrateurs n'ont nullement l'intention de facturer de tels frais. Pour plus d'informations concernant une telle conversion, veuillez vous reporter au prospectus de la Société ainsi qu'au supplément relatif au Fonds.
- Les actifs du Fonds sont distincts des actifs des autres fonds de la Société. En d'autres termes, les dettes d'un fonds ne peuvent grever un autre fonds. Pour plus d'informations sur la Société, veuillez vous reporter au prospectus. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis au nom de la Société.
- On peut se procurer gratuitement des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels de la Société et du Fonds sont disponibles en anglais et peuvent être obtenus auprès de administratif, par simple demande à l'adresse [BBH.Dublin.TA@bbh.com](mailto:BBH.Dublin.TA@bbh.com).
- La politique de rémunération actualisée du Gestionnaire, qui décrit notamment le mode de calcul de la rémunération et des avantages, et donne les coordonnées des personnes responsables de leur octroi, est consultable dès l'adresse <https://bridgeconsulting.ie/management-company-services/>. L'investisseur peut se procurer sans frais un exemplaire papier de ce document sur simple demande.
- La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société et du supplément relatif au Fonds.